



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DÉCISION N° DC.21.025
portant sur

**L'octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal d'Ingré à
Madame Y Q**

Le Maire,

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.20.073 du conseil municipal en date du 20 septembre 2020 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Madame Y G
tendant à obtenir une concession cinéraire collective dans le cimetière

DÉCIDE

Article 1^{er} : il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 10 ans, cavurne n° 106, enregistrée sous le n° C2021-02, à compter du 15 février 2021.

Article 2 : Cet emplacement est accordé à titre de :

- Concession nouvelle

Article 3 : La concession est attribuée moyennant la somme totale de cent quatre-vingt-un euros et vingt-sept centimes (181,27 €) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 15 février 2021.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré
- Madame Y Q

A Ingré, le **16 FEV. 2021**

Le Maire,



Christian DUMAS.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'État le : **16 FEV. 2021**

Publié ou notifié-le : **16 FEV. 2021**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer**DC-21-025**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-02-16T17-25-30.00 (MI228422283)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20210216-DC-21-025-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Octroi d'une concession de terrain dans le cimetière communal d'Ingré à Mme Y. Q

Date de décision : 16/02/2021



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : DC.21.025 - concession

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 16/02/21 à 17:25

Date 16/02/21 à 17:25

Date 16/02/21 à 17:30

Par LE TUMELIN Sylvie

Par LE TUMELIN Sylvie